

A Tourcoing, nos jeunes mangent halal à la "friterie gourmande", la patronne en est fière

écrit par Philippe le nordiste | 17 juillet 2019



Chez moi la graisse de boeuf est halal, tout est halal...

Ci-dessous un extrait du magazine municipal *Tourcoing Info* de la semaine dernière.



L'article m'a coupé l'appétit. Mais surtout des hauts au coeur quand je vois que le Français de souche a "assimilé" le halal pour survivre et afin que son affaire tienne économiquement la route et donc afin d'être dans la norme édictée par nos maîtres.

L'article nous indique que c'est la propriétaire de la friterie qui "precise" que tout est halal.

A moins que ce soit le journaliste du magazine qui représente la majorité municipale (Darmanin(1)) qui lors de l'interview et son passage dans la friterie a peut être posé la question ,l'air de rien , si il y avait du halal et qui a donc permis d'obtenir cette " précision" spontanée de la propriétaire.... ? Même pas. Elle le dit à tout va, notamment dans le reportage qui lui est consacré dans la Voix du Nord (extrait sous celui du magazine municipal)... elle a donc compris qu'il s'agit d'un produit vendeur. On sait donc qu'à Tourcoing il y a beaucoup d'étudiants musulmans... et que les non musulmans qui fréquentent la friterie mangent halal sans s'en offusquer.

Un sacrilège ! À tout point de vue !

Un végétarien ne peut même plus se manger une petite frite tranquille dans cette friterie ...

Heureusement ma friterie de toujours sur la métropole Lilloise cuisine à l'huile végétale et privilégie la qualité de la pomme de terre . Elle était étonnée que je lui pose la question hier . Elle m'a même montrée les bidons d'huiles dans sa réserve. !

Bref , à Tourcoing comme ailleurs en France le peuple est dans une profonde léthargie et ça fait mal au coeur pour les éveillés et les éveilleurs comme Résistance républicaine.

Ce jour-là, du monde, beaucoup d'étudiants, mais aussi des employés de bureaux du coin. Ouvert il y a un an, le snack connaît une clientèle régulière pour le plus grand bonheur de Tiffany Holvoet, la propriétaire : « *il y a une belle fréquentation, j'en suis ravie* », s'exclame la jeune trentenaire, qui rêvait depuis longtemps de travailler dans la restauration. Cette ancienne secrétaire a toujours eu le goût de cuisiner pour les autres et c'est en avril 2018 qu'elle décide de mettre en forme son projet, grâce au soutien de la BGE. Deux mois plus tard, elle tombe sur une annonce immobilière pour le local qu'elle occupe actuellement, et décide de « *saisir l'opportunité au vol* ».

FRITES ET PLATS MAISON AU MENU

En plus de la friterie classique (hamburger, nuggets, fricadelles), Tiffany propose des plats tels que la carbonade flamande ou encore du vol-au-vent faits maison. « La graisse de bœuf qui sert à cuire les frites est halal, de même que le reste de mes produits », précise-t-elle. Les desserts sont également faits par elle, avec une spécialité fortement appréciée par les clients : le tiramisu speculoos. ■

■ La Frite gourmande

Lundi, mardi, jeudi : 11h-14h
et 18h30-21h30

Mercredi : 11h-14h

Vendredi : 11h-14h
et 18h30-22h30

Samedi : 11h30-14h
et 18h30-22h30

Dimanche : 18h30-21h30

■ 142 rue du Dragon

■ 09 82 25 20 20

Le quartier, c'est celui que visait Tiphany . « Je voulais m'installer là parce que ça manque de snack. J'adore cuisiner pour les autres et il y a une demande de la part des habitants, des ouvriers et surtout des étudiants autour. » C'est précisément ces derniers qui sont le cœur de cible de Tiffany Holvoet. **Parce qu'ici, au-delà de la terrasse à l'arrière, des frites fraîches cuites à la graisse de bœuf halal, des plats du jour faits maison et des grands classiques de friterie (hamburger, fricadelle, nuggets), on trouve des prises USB aux murs, du wifi gratuit et des grandes**

télévisions. « *J'ai tout aménagé pour que les jeunes soient à l'aise.* »

<https://www.lavoixdunord.fr/436698/article/2018-08-24/seule-elle-monte-et-ouvre-une-friterie-dans-le-quartier-de-la-blanche-porte>

(1)

Dès novembre 2017, [L'Obs](#) révèle que Gérald Darmanin continue de cumuler ses mandats de conseiller régional et de vice-président de la [Métropole européenne de Lille](#) avec sa fonction ministérielle. Auparavant, il avait déclaré être « pour le cumul des mandats. En revanche [...] contre le cumul des indemnités »⁵³.

Sur sa déclaration à la [Haute Autorité pour la transparence de la vie publique](#) déposée après sa nomination au gouvernement, il déclare cumuler ses indemnités de maire, de vice-président puis de conseiller régional des [Hauts-de-France](#), de vice-président de la MEL et, depuis mai 2017, de ministre, mais également de 28 sièges au sein d'organismes publics ou privés ou de sociétés en tant que représentant d'une collectivité locale⁵⁴.

Selon [René Dosière](#), la loi ne permet toutefois pas aux ministres de percevoir « plus d'une demi fois le montant de l'indemnité parlementaire », soit 2 799,89 euros bruts par mois, en plus de la rémunération de ministre de 9 940 euros⁵³. Gérald Darmanin dépasserait donc le plafond légal autorisé, mais a indiqué ne pas être au courant de cette règle⁵³.

En septembre 2018, le site d'information [Médiacités](#) révèle que près d'un an après sa nomination comme ministre, Gérald Darmanin est toujours premier adjoint au maire de [Tourcoing](#), vice-

président de la MEL et conseiller régional, mais qu'il a abandonné la plupart de ses autres casquettes⁵⁵. Le site relève également ses absences et indique notamment que la région [Hauts-de-France](#) lui verse 100 % de son indemnité alors qu'il n'est présent qu'à 20 % des séances^{55,56}.

Le [23 novembre 2018](#), il démissionne de son poste de vice-président de la [Métropole européenne de Lille](#)⁵⁷.

Source wikipedia